



Sainte-Croix

Canton : **Villeneuvois et Villefranchois**

Nom des habitants :
Les Saint-Crussois

Nombre d'habitants :
745 habitants

Superficie de la commune :
2588 ha

Densité : **28 hab/km²**

Altitude :
Moyenne 372 m

Aménagements :
École avec garderie

L'HISTOIRE

La commune s'étend sur trois villages, chacun ayant leur histoire :

- Sainte-Croix est un ancien bourg fortifié entouré de fossés. Le village est dominé par une église du XV^e siècle avec une grande tour carrée à mâchicoulis qui s'élève à 30 mètres de hauteur, elle jouait le rôle d'abri fortifié pour les habitants. La tour est classée Monument Historique depuis 1931.

- Marin était une seigneurie de l'évêque de Rodez aux XII^e et XIII^e siècles. Le chœur de l'église est de style gothique et date des XV^e et XVI^e siècles. Le Baron Alibert, médecin de Louis XVIII et Charles X, également l'un des fondateurs de la dermatologie, y avait un domaine où il fut enterré en 1838.

- Cénac est un petit hameau avec un château à proximité. On y trouve également une église

du XV^e et XVI^e siècle avec un sanctuaire de plan carré de type roman. Le village conserve une porte des anciennes fortifications.

L'ATTRACTIVITE

Proximité de Villeneuve, Villefranche-de-Rouergue, Figeac, Rodez.

De nombreux actifs, une agriculture dynamique, commerces de proximité : restaurant et boulangerie, artisanat et entreprises, école, cantine, garderie, cadre de vie, fiscalité avantageuse.

Venez découvrir

Sainte-Croix : le village, l'église, la tour

Cénac : le village, l'église, le porche

Marin : le village, l'église

Venez profiter

- Des chemins de randonnées balisés, des 3 circuits fléchés de 4,5 km, 5 km et 7 km (départ de Sainte-Croix), un circuit de 14 km classé PR (promenade et randonnée) : circuit des 3 clochers (départ de Cénac, balisage jaune)
- Oreilles en balade, à partir de juillet 2018 : les visiteurs auront la possibilité de découvrir la commune à travers des parcours sonores matérialisés par six points d'écoute. Ce sont les habitants qui racontent les lieux. Coexisteront sur le même parcours, une écoute adulte et une écoute enfant. La balade enfant sera réalisée en partenariat avec les élèves de l'école Célestin Rossignol de Sainte-Croix.
- Fête de Cénac : 2^e week-end de juillet
- Fête de Marin : 3^e week-end d'août
- Fête de Sainte-Croix : 3^e week-end de septembre

La Mairie

Le Bourg,
12260 Sainte-Croix
Tél. 05 65 81 61 86
mairie-ste-croix@wanadoo.fr

Lundi et mardi :
9h-12h / 13h30-17h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi :
9h-12h / 14h-18h

